

# DIENSTENCHEQUES



## Pluxee

Titres-services Flandre  
Rue Ravenstein 36  
1000 Bruxelles

Sam Janssens  
Rue Ravenstein 20  
1000 Bruxelles

Numéro d'utilisateur  
190452478569

Date d'envoi  
8 août 2024

## Titres-services entièrement digitaux à partir du 1<sup>er</sup> juin 2025

Cher Sam Janssens,

À partir du **1er juin 2025**, les titres-services deviendront entièrement digitaux. Les utilisateurs de titres-services ne pourront alors plus acheter de titres-services papier.

### **Vous utilisez déjà des titres-services électroniques.**

Vous bénéficiez déjà des avantages des titres-services électroniques. Vous recevez les titres immédiatement après la commande, vous ne pouvez pas les perdre, et vous pouvez facilement garder un œil sur votre solde.

### **Vous connaissez probablement quelqu'un qui utilise encore des titres-services papier.**

Les utilisateurs de titres-services papier recevront également un courrier. Dans celui-ci, nous expliquons comment commander et utiliser des titres-services électroniques. Nous offrons différentes lignes d'assistance. Mais la solution la plus simple est que **quelqu'un de leur entourage, en qui ils ont confiance, les aide**. Montrez-leur donc comment vous utilisez les titres-services électroniques afin qu'ils puissent aussi commencer à les utiliser. Vous trouverez un guide et une vidéo explicative sur [titres-services.flandre.be/citoyen/cheque-electronique](https://titres-services.flandre.be/citoyen/cheque-electronique).

### **Votre proche, ami ou connaissance a-t-il besoin d'un soutien supplémentaire ?**

Sur [titres-services.flandre.be/citoyen/cheque-electronique](https://titres-services.flandre.be/citoyen/cheque-electronique), vous découvrirez où ils peuvent obtenir de l'aide. S'ils ne parviennent pas à utiliser les titres-services électroniques, nous proposerons une **solution** leur permettant de les utiliser **sans avoir à faire quoi que ce soit en ligne**. Les utilisateurs de titres-services papier recevront un courrier fin février 2025 avec plus d'explications sur cette solution.



## Qu'en est-il des titres-services papier ?

Utilisez-vous à la fois des titres-services électroniques et papier ? À partir du 1er juin 2025, vous ne pourrez **plus acheter de titres-services papier**. Les titres-services papier que vous avez achetés avant le 1er juin 2025 pourront toujours être utilisés après cette date. Veuillez noter qu'ils expirent un an après leur date d'achat.



### **Avez-vous une question à propos de ce courrier ?**

Appelez le service clientèle au numéro 02 401 31 30.

Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous donner plus d'explications !

Cordialement,

L'équipe Titres-Services